

DOSSIER DE PRESSE

« La Vie plus Sûre »
le train de la prévention des accidents de la vie courante

Une exposition itinérante de 19 villes-étapes
Du 17 octobre au 21 novembre 2006

Faire de la prévention des accidents de la vie courante une cause nationale



Contacts presse de l'opération

Florence Gillier Communication

Coralie Langlais – (coraliel@fgcom.fr) -
Valérie Hackenheimer – (valerieh@fgcom.fr)
Tél. : 01 41 18 85 55

SOMMAIRE

Les accidents de la vie courante touchent 4,5 millions de personnes chaque année et causent 20 000 décès, dont 1 victime sur 5 est un enfant. Ils sont 4 fois plus meurtriers que les accidents de la route. Face à ce constat alarmant, la MACIF et la MAIF s'unissent et créent une véritable campagne citoyenne de prévention des accidents de la vie courante : **Le Train « la Vie plus Sûre ».**

Le train-exposition sillonne la France du 17 octobre au 21 novembre et va à la rencontre des familles dans 19 villes françaises.

Sous le haut patronage du Ministère de la Santé et des Solidarités et du Ministère de l'Education Nationale, l'édition 2006 du Train « la Vie plus Sûre » s'adresse en priorité aux enfants âgés de 5 à 8 ans, principales victimes des accidents de la vie courante. En effet, 1 décès sur 5 d'un enfant de 1 à 4 ans est dû à un accident de la vie courante, au domicile de la victime la plupart du temps ; et pour un enfant tué, 5 à 10 sont handicapés à vie *(Source : Etude 2006, CEPR, Centre Européen de Prévention des Risques).*

Avec comme objectif de faire des accidents de la vie courante **une cause nationale**, la MAIF et la MACIF souhaitent interpeller les pouvoirs publics.

LES ACCIDENTS DE LA VIE COURANTE, UN PROBLEME MAJEUR DE SANTE PUBLIQUE

Qu'est ce qu'un accident de la vie courante ?

Un accident de la vie courante (AcVC) est un traumatisme non intentionnel subi par une personne, qui n'est ni un accident de la route, ni un accident du travail. Entrent dans cette catégorie : les accidents domestiques (à la maison et ses abords), les accidents extérieurs (trottoirs, magasins, ...), accidents scolaires, accidents de sports et accidents de vacances et de loisirs.

Un constat alarmant

- Les accidents de la vie domestique sont la première cause de mortalité accidentelle en France, toutes classes d'âges confondues. **Touchant 4,5 millions de personnes, ils tuent chaque année 20 000 personnes**

- **Les enfants** et les personnes âgées sont les plus touchés

(*source : INVS : Enquête Permanente sur les Accidents de la vie courante (EPAC) Octobre 2005*)

- **Les chutes et les suffocations sont les principales causes de décès** (71 %)

(Source : INVS : EPAC Octobre 2005)

- Les enfants en bas âge se blessent souvent à la tête (**58 % des accidents de la vie courante pour les moins de 5 ans**)

(*Source INVS : Enquête Permanente sur les Accidents de la vie courante (EPAC) Juillet 2006* - L'enquête de l'InVS, Institut de Veille Sanitaire, s'appuie sur 88 000 constats, observés à la loupe dans neuf hôpitaux.)*

- 73 % des accidents de la vie courante (AcVC) recensés ont nécessité un recours à un **professionnel de santé**

(*Source : Etude 2006, CEPR, Centre Européen de Prévention des Risques)*

- **12 % de l'ensemble des hospitalisations** sont imputables aux accidents de la vie courante

(Source : Etude 2006 - CEPR)

- **10 % des arrêts de travail** sont la conséquence d'accidents de la vie courante

(Source : Etude 2006 - CEPR)

- 10 % des accidents de la vie courante entraînent des **déficiences motrices (40 %)** et esthétiques (21 %) *(Source : Etude 2006 - CEPR)*

- **50,6 % des français se considèrent chez eux hors de tout danger**

(Source : Observatoire Prévention Macif 2005)

Les accidents de la vie courante : un fléau à combattre !

Les accidents de la vie courante, avec près de 20 000 décès* par an en France constituent un fléau qui a de lourdes incidences physiques et morales pour les victimes elles-mêmes, leurs familles ainsi que pour la collectivité qui doit en assumer le coût social. Il s'agit donc d'un sujet essentiel, tant individuel que collectif, qui nécessite la mise en place d'une **POLITIQUE ACTIVE DE PREVENTION**, dont la Macif et la Maif se font les portes paroles. **De nombreux accidents peuvent être évités avec des mesures de prévention adaptées.**

Bien que le nombre des accidents de la vie courante soit en diminution depuis le début des années 1980, il reste toutefois très élevé. **Dans les 15 pays de l'Union Européenne, on déplore environ 80 000 décès** par AcVC chaque année et plusieurs millions dans le monde**

Des risques sous-estimés et méconnus

On déplore un **très faible niveau de conscience des français** en matière de risques domestiques. Il y a un décalage entre les risques réels encourus et la conscience qu'en ont les français est beaucoup trop important pour que le nombre d'accidents baisse. *(Source : Observatoire Prévention Macif 2005)*

**Source : Institut national de la santé et de la recherche médicale - Institut National de Veille Sanitaire/DGCCRF, Direction générale de la commission de la concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes*

***Sources : World Health Organisation, Atlas of mortality in Europe. Geneva, 1997. - Rogmans W. Les accidents domestiques et de loisirs des jeunes de moins de 25 ans dans l'Union européenne : défis pour demain. Santé Publique 2000, volume 12, n°3, 283-98*

La maison est le lieu de tous les dangers

- Les accidents domestiques (à l'intérieur et dans le périmètre extérieur immédiat de la maison) représentent près de 50 % des accidents de la vie courante. Près d'**un quart se produisent dans la cuisine.** *(Source : sapeurs pompiers – journal officiel de la FNSPF)*

- Après la maison, les aires de sports de jeux (19 % des AcVC), les sites d'enseignement et les lieux publics (12 %), les zones de transport (11 %) sont les principaux pièges des accidents domestiques. *(Source : INVS : EPAC Juillet 2006*)*

- Parmi les autres activités, **la marche est à l'origine de 23 % des AcVC**. Viennent ensuite la pratique sportive (22 %), les activités domestiques (7 %), les activités vitales (6 %), et le bricolage (4 %). À noter : **60 % des AcVC se caractérisent par des chutes**.*(Source : INVS : EPAC Juillet 2006*)*

Les principaux risques pour les enfants

- **Plus de 2 accidents sur 3 sont des accidents de jeux et de loisirs** chez les tout petits. Les jeux et les loisirs sont les activités les plus pratiquées au moment où les accidents surviennent (38 %). *(Source : INVS - EPAC - Octobre 2005)*

- **42 % des AcVC d'enfants entraînent des contusions ou hématomes**, 23 % des plaies ouvertes, 14 % des fractures et 9 % des entorses. La tête est touchée dans un tiers des cas, les membres plus d'une fois sur deux. *(Source : INVS - EPAC - Octobre 2005)*

- Les risques d'intoxication accidentelle, de suffocation, de noyade, et de brûlure (feu, objets ou liquides chauds) sont les plus meurtriers chez l'enfant. *(Source : Institut national de la santé et de la recherche médicale – INVS - DGCCRF)*

Des conséquences psychologiques des accidents domestiques pour les enfants et leurs parents

Selon le Professeur Marcel Rufo, Pédopsychiatre et Directeur médical de la Maison des Adolescents :

« À la suite d'un accident domestique, l'enfant n'est pas le seul à avoir des séquelles psychologiques. Le parent peut être « traumatisé », se sentant coupable de n'avoir pas pu empêcher l'accident. « Si l'enfant, victime d'un accident fait l'objet de plus d'attentions de la part de ses parents, cela accroît sa singularité par rapport aux autres enfants. C'est un écueil qui peut être évité si l'on apprend à parler de l'accident », explique Marcel Rufo. *« En venant visiter l'exposition du Train La Vie plus Sûre, le parent montre à son enfant qu'il suffit de connaître les risques pour éviter l'accident, mais également qu'ils affrontent ensemble le danger. En agissant ainsi, il crée un lien de communauté contre le danger ! »*

LE TRAIN EXPOSITION « LA VIE PLUS SURE » :
UNE ACTION DE PREVENTION EXEMPLAIRE CONTRE LES RISQUES DOMESTIQUES.

L'engagement des deux plus grandes mutuelles d'assurance françaises : Macif et Maif

En raison de l'extrême gravité des nombreux accidents de la vie courante, les mutuelles d'assurances des groupes Macif et Maif, (spécialiste du grand public et des familles pour l'une, des enseignants et des scolaires pour l'autre), qui réunissent à elles deux près de **8 millions de familles sociétaires**, soit une majorité de la population française, ont pris fait et cause pour **s'engager ensemble**, cette année, dans ce combat.

« Notre objectif est de tirer le signal d'alarme en France sur un fléau qui, bien que quatre fois plus meurtrier que les accidents de la route, est bien moins médiatisé, et dont les conséquences sont sous estimées », indique Gérard Goualc'h, Directeur de Prévention Macif.

La coopération Macif / Maif n'est pas le fruit du hasard. Les deux mutuelles, sœurs et complémentaires partagent les mêmes valeurs de solidarité et considèrent comme étant de leur rôle et de leur devoir de lutter contre les dangers rencontrés par les français.

Au cœur de leurs traditions respectives, la prévention est en effet une valeur phare, et un cheval de bataille quotidien. C'est ce combat d'arrière-garde qu'elles souhaitent porter sur le devant de la scène, **en faisant de ce problème de santé publique, leur priorité**.

La France a des progrès et des efforts importants à réaliser en matière de prévention pour les accidents de la vie courante par rapport aux autres pays européens : 1/4 des victimes européennes d'AcVC sont françaises, alors que la population française représente seulement 1/6e de la population européenne.

AUSSI, LES DIRECTEURS DE LA PREVENTION DES DEUX GROUPES N'HESITENT PAS A SOLLICITER LES RESPONSABLES GOUVERNEMENTAUX A S'ASSOCIER A UNE GRANDE CAUSE NATIONALE, DANS LE BUT DE SENSIBILISER LE PLUS LARGEMENT LES FRANÇAIS, QUANT A LEUR SECURITE QUOTIDIENNE.

Interpeller les pouvoirs publics pour développer les mesures relatives à la prévention lors d'un appel à la Présidence de la République

Lors de l'inauguration de l'exposition le 17 octobre, le président du Groupe Macif, Gérard Andreck et Roger Belot, Président Directeur Général du groupe Maif, demanderont au Président de la République de déclarer son engagement en faveur de la prévention des accidents de la vie courante, au même titre que celui pris en faveur de la Sécurité Routière.

« Cette initiative a pour objectif ***de multiplier et de renforcer les actions de coordination*** *entre les différents acteurs de la prévention, de solliciter des aides au financement de campagnes de communication pour améliorer la sensibilisation des français à leur sécurité ; enfin d'alerter tous les médias quant à ce* ***problème grave de santé publique »****,* déclare Catherine Le Guen, Responsable de Prévention Groupe MAIF

Les deux mutuelles qui ont initié une **démarche proactive** de prévention souhaitent voir des actions et des résultats se concrétiser, cette campagne s'inscrit donc dans la durée.

Il faut notamment attirer l'attention du Gouvernement sur la prévention du risque de l'incendie. En France, trop peu de logements sont équipés de détecteurs de fumée alors qu'il s'agit de l'arme la plus efficace pour prévenir d'un incendie En concertation avec les acteurs de la prévention, un projet de loi sur l'équipement des logements, est actuellement à l'étude.

Développer une culture de la Prévention

Les objectifs :

- **S'adresser à l'ensemble de la population en ciblant les enfants de 5 à 8 ans**

Les enfants sont avec les personnes âgées les principales victimes des AcVC. Les enfants, point d'orgue de l'exposition 2006, en tant que médiateurs et prescripteurs, sensibilisent leur entourage à la sécurité domestique.

- **Acquérir des réflexes de prévention et inviter à les mettre en pratique au quotidien**.

Les personnes appréhendent précisément les risques de la route et de santé mais faiblement les risques de la vie courante. *(Source : Institut national de la santé et de la recherche médicale – INVS - DGCCRF)*
En rassemblant **dans un même lieu l'intégralité de tous les risques encourus**, l'exposition permet de mobiliser conjointement les écoles et les familles pour améliorer la prise de conscience des risques et apprendre les bons gestes : **CONNAITRE LES RISQUES PERMET DE MIEUX LES EVITER !**

- **Promouvoir un projet pédagogique et éducatif : des visites d'écoles du CP au CE2, à la visite libre du visiteur**

Grâce à son réseau de 2000 bénévoles répartis sur tout le territoire (soit une antenne locale par département), l'association Prévention Maif accompagne l'école et les enseignants dans leur mission d'éducation au risque, et leur propose un événement concret pour présenter les accidents de la vie courante.
La visite de l'exposition est régulée par groupes de dix personnes, afin d'accroître la qualité de la visite, et de préserver les temps de compréhension et d'explications de chacun.
Sillonnant la France entière, le train exposition est **à proximité de tous les publics** : les écoles, les centres de loisirs, les enfants accompagnés de leurs familles (frères et sœurs, grands parents) et le simple visiteur.

- **Renforcer l'impact positif sur le comportement des visiteurs perçu lors du Train exposition « La Vie plus Sûre » de 2005**

Après la visite de l'exposition dont la singularité est d'être interactive, les familles, les écoles et les centres aérés portent un **regard neuf sur le danger**, par une véritable prise de conscience des risques au quotidien. Cela se traduit par **une modification des comportements de chacun**, des initiatives, notamment des nouveaux aménagements dans la maison…L'intérêt d'une grande campagne d'information réitérée autour de la seconde exposition est nécessaire pour que chacun adopte une nouvelle attitude préventive au quotidien.

PRESENTATION DE L'EXPOSITION DU TRAIN « LA VIE PLUS SURE »

Les nouvelles aventures de Marco : un scénario entre rêves et réalité

Le visiteur de l'exposition Train « La Vie plus Sûre » est invité à découvrir les causes et les lieux d'accidents les plus fréquents à travers les nouvelles aventures du petit Marco, un jeune garçon âgé de cinq ans, intrépide et avide de sensations.

L'exposition du premier train de l'été 2005 s'articulait autour de la journée de Marco, évoquant tous les risques encourus, et heureusement évités, dans les lieux familiers que sont la cuisine, la salle de bains, le séjour, la chambre d'enfant, le garage et le jardin avec sa piscine.

Cette année, le visiteur est invité à accompagner Marco dans ses rêves : lorsqu'il s'endort, tous les dangers rencontrés au cours de la journée précédente hantent le jeune explorateur. Chaque voiture du train est ainsi le cadre d'une famille de risques de la vie courante illustrée par les cauchemars du petit Marco.

Lors de ce parcours pédagogique sont exposés dans chaque voiture, et donc pour chaque type de risque, le comportement sécuritaire à adopter pour prévenir les accidents de la vie courante. Des témoignages de victimes accompagnent chaque environnement pour démontrer que les accidents n'arrivent pas qu'aux autres.

- Voiture n°1 : Les risques de coupure et d'amputation
- Voiture n°2 : Les risques de brûlure, d'incendie, d'électrocution, d'électrisation
- Voiture n°3 : Les risques de noyade, de suffocation, d'étouffement, d'étranglement, d'intoxication
- Voiture n°4 : Les risques de choc et de chute

Une aventure ludique et interactive

Soucieux de capter l'attention des plus jeunes, en particulier les enfants âgés de 5 à 8 ans, le train de la prévention des accidents de la vie courante 2006 offre une **décoration stylisée en bandes dessinées, accompagné de bandes sons, d'écrans vidéos, d'éclairages et d'odeurs**.

Des **séquences vidéo** interpellent directement les enfants pour les faire réfléchir sur les réflexes à adopter face au danger.



Voiture n°1 : Les risques de coupures, les morsures et les plaies graves



L'aventure de Marco

À l'issue d'une journée de printemps mouvementée au cours de laquelle il a échappé à tous les dangers de la vie courante, Marco s'endort. Il revit, lors d'un premier cauchemar, tous les dangers de coupures, de plaies et d'amputations. Au réveil, Marco est rassuré par sa grand-mère qui l'aide à ordonner ses pensées, à identifier les objets et les situations dangereuses. Réconforté par ses conseils avisés, il se rendort apaisé. Dans la voiture, les témoignages de victimes de ces accidents sont diffusés sur écran vidéo.

Les chiffres annuels

- **1, 4 millions accidents** de la main
  (Source : INVS - EPAC - Octobre 2005)

- **6 victimes sur 10 d'accidents dus aux portes** ont moins de 10 ans, soit au moins 50 000 cas de blessures à la main par an. L'écrasement et le pincement nécessitent l'hospitalisation une fois sur 10 et pour les blessures les plus graves, mener jusqu'à l'amputation *(Source : Etude 2006, CEPR, Centre Européen de Prévention des Risques).*

- **200 000 accidents par an** lors d'une séance de bricolage ou de jardinage, soit 40 % de plaies ouvertes *(Source : Etude 2006, CEPR)*

- **24 % de lésions** de la vie courante sont des plaies : elles représentent 34 % des lésions des enfants âgés de 1 à 5ans, une lésion sur 6 entre 10 et 20 ans.
  (Source : INVS : EPAC - Juillet 2006)*

- **50 000 à 100 000 morsures de chiens** : 1/3 des victimes sont des enfants, touchés 8 fois sur 10 à la tête *(Source : Etude 2006, CEPR)*

Les lieux à risques

- Dans la **cuisine** avec des éléments coupants, des appareils mécaniques ou électriques.
- Au **garage** ou à l'atelier, avec les machines de bricolage.
- Au **jardin** avec les tondeuses, les cisailles, les coupe haies, etc.

Divers conseils

- **Ne pas laisser d'éléments tranchants** (couteau, mixeur, rasoir, ciseaux, tondeuse, scie, ustensile de barbecue, etc.) **à portée de mains des enfants**.
- **Veiller au port du casque, des genouillères et des coudières pour** le vélo, la trottinette ou les rollers qui sont obligatoires.
- **Ne pas laisser un enfant en présence d'animaux domestiques sans surveillance** : apprendre aux enfants que les animaux familiers ne sont pas des jouets et peuvent s'avérer dangereux.

Voiture n°2 : Les risques de brûlures et d'incendies, d'électrocution, et d'électrisation.











L'aventure de Marco

Après s'être rendormi, Marco plonge immédiatement dans un second cauchemar. De manière désordonnée, il se remémore les dangers liés au feu et à l'électricité. Réveillé par ses cris apeurés, son grand-père vient le rassurer en lui expliquant que le ni le feu, ni l'électricité ne sont dangereux, à condition de respecter avec vigilance certaines règles simples. Marco se calme et plonge à nouveau dans le sommeil. Des personnes blessées relatent leurs expériences diffusées par vidéo.

Les chiffres annuels

Incendie

- L'incendie est **la seconde cause de décès** par accident domestique chez les enfants, soit 100 victimes par an.
- Plus de **10 000 personnes** (soit un français sur trois au cours de son existence), **dont 800 décèdent**, sont victimes d'incendies domestiques.
- Une exposition à la fumée même brève (moins de 5 minutes) **peut provoquer des handicaps à vie,** des déficiences motrices (asthme, insuffisance rénale, hépatique, cardiaque ou respiratoire), et des séquelles esthétiques. *(Source : Etude 2006, CEPR)*
- Un incendie sur trois a pour origine une **installation électrique défectueuse**.
- On dénombre **45 000 incendies de cheminées** par an.
- Sur **30 000 brûlés,** 45 % des victimes ont moins de 15 ans.
- **Seulement 1% des foyers français est équipé de détecteur de fumée**

(source : Observatoire Prévention Macif 2005)

Brûlure

- **25 % des brûlures touchent les enfants de moins de 5 ans** (1/3 des accidents ont lieu dans la cuisine), 25 % des accidents par brûlure nécessitent une hospitalisation.
- **3 secondes** ! ce bref instant est suffisant pour causer une brûlure du 3ème degré chez un enfant avec de l'eau à 60° *(Source : Etude 2006, CEPR)*
- **40 % des victimes des accidents de barbecue ont moins de 10 ans**

Electrisation, électrocution

Electrisation : Action de charger un corps d'électricité.
Electrocution : Choc mortel produit par une décharge d'électricité

- **Plus d'une centaine de décès** est due à des accidents électriques, dont la moitié à la maison.
- L'électrisation dans les accidents domestiques et du travail est fréquente. Elle peut avoir comme **conséquences** : des brûlures, soit internes soit externes (c'est le cas de l'enfant qui porte à sa bouche une rallonge sous tension), une destruction des cellules à l'intérieur du corps, une fibrillation ventriculaire, causant un arrêt cardiaque, une contraction des muscles (tétanie) pouvant provoquer une asphyxie, des traumatismes secondaires dus à une chute ou à des mouvements involontaires (plaie, fracture, luxation, entorse). *(Source : Etude 2006, CEPR)*

Les lieux à risques

- **Dans les pièces d'eau** (salle de bain ou salle d'eau), au salon, nombreux phénomènes d'électrisation ou électrocution avec des radiateurs électriques, des prises de courant souvent surchargées, etc.
- Dans **la salle de bains ou la cuisine,** les brûlures sont provoquées par la manipulation de solides (ex : plats, grilles-pain) ou de liquides chauds (ex : huile, fondues).
- Dans les pièces de séjour, à proximité de la **cheminée ou du barbecue** (projection de braises) de lampes halogènes, de bougies, du sapin de noël, etc. les risques d'incendie sont importants.
- À la plage et en mer, de nombreuses brûlures notamment des cancers de la peau, sont dues au soleil.

Divers conseils

Incendie et brûlures

- **Ne pas laisser d'allumettes ou de briquets à la portée des enfants**. Orienter les lampes halogènes au plafond. Installer des luminaires aux normes NF et un pare-feu contre la projection des braises.
- Faire couler de l'eau à **température ambiante** (20°C), sur la zone brûlée.
- Orienter systématiquement la **queue de la casserole vers l'intérieur de la plaque de cuisson**
- **Ne jamais mettre d'eau sur une poêle en feu**.
- Ne pas utiliser de **bombe aérosol** près d'une flamme nue.
- Régler toujours son **chauffe-eau à moins de 50 °C.**
- **Ramoner** régulièrement la cheminée.
- La **protection solaire** est le 1er réflexe.

Électrocution, électrisation

- Ne jamais débrancher un appareil électrique avec pieds ou **mains mouillés**. En cas d'incident

électrique, **couper le courant et ne pas toucher la victime**

- **Respecter le mode d'emploi** du four à micro-ondes, utiliser les récipients adaptés pour éviter toute explosion.
- Installer des **caches prises**

Recommandations de l'expert Catherine MALTERRE, Directrice Générale du Centre Européen de Prévention des Risques (CEPR)

«Afin de réduire le nombre d'accidents, c'est grâce à l'information et à l'éducation que le grand public adoptera les bons comportements. On doit encourager chacun à diagnostiquer son habitat pour mieux identifier les dangers potentiels pour les enfants, en se déplaçant dans chaque pièce à hauteur de leurs yeux. Aussi, il faut se munir chez soi d'un détecteur de fumée et d'un extincteur. Il ne faut non plus jamais oublier que c'est l'absence de surveillance qui entraîne l'accident. »

Voiture n°3 : Les risques de noyade, de suffocation, d'étouffement, d'étranglement, d'intoxication, etc.









L'aventure de Marco

À peine endormi, Marco est de nouveau assailli par un cauchemar. Les situations catastrophiques se multiplient : la maison est inondée, il ne peut plus respirer. (Les sacs en plastiques deviennent des scaphandres, les rideaux ressemblent à des lianes !). Son père vient le réconforter, lui indiquant les précautions minimales à adopter pour éviter tous les dangers, l'avertissant notamment que les produits d'entretien, les cosmétiques et les médicaments sont dangereux et doivent toujours êtres tenus sous clef. Marco adhère aux règles de bon sens qui ne sont pas compliquées ; il se rendort rasséréné.

Les chiffres annuels

■ Noyade

- **500 décès par noyade en mer, en rivière ou en piscine**. Les plus vulnérables sont les enfants de moins de 6 ans dans les piscines et les bassins privés *(Sources : Etude 2006, CEPR - Enquêtes Noyades (26 juillet 2006) de l'InVS))*
- Entre le 1er juin et le 26 juillet 2006, on dénombre **573 noyades accidentelles**, **dont 197 (34%) sont suivies d'un décès** (27 % en mer, 27 % en plan d'eau, 25 % en cours d'eau, 15 % en piscine, 5 % autres lieux). Aussi, 61 % des noyades en piscine concernent des enfants de moins de 6 ans. Ces résultats 2006 sont proches de l'enquête de 2003 *(Source : Enquêtes Noyades (26 juillet 2006) de l'InVS)*
- Une noyade en « eau douce » (cours et plan d'eau) est suivie d'un décès une fois sur 2 *(Source : Etude 2006, CEPR)*

■ Suffocation, étouffement, étranglement…

- **La suffocation est la première cause de décès chez les enfants de moins d'un an**, notamment par l'utilisation des sacs plastiques, des coffres à jouets qui se referment, la présence de grosses peluches dans le lit ou les jeux avec animaux domestiques, sans compter les étranglements avec les cordons des rideaux, etc.
- **1 accident sur 5 est dû à l'ingestion d'un objet.** Les intoxications, elles, se produisent avec les produits chimiques, les peintures, solvants, et autres produits ménagers, ainsi qu'avec les

médicaments, les produits de traitement pour le jardin, les fonds de verre d'alcool des adultes, les aliments périmés ou mal conservés, les plantes, etc. : 70 % de ce type d'accidents arrivent aux enfants.

- **Intoxication**

  - Première cause de décès par intoxication : le monoxyde de carbone, soit **6 000 victimes par an et environ 300 décès**. Il s'agit d'un gaz très toxique qui se forme par la combustion incomplète d'une énergie due au mauvais état et la vétusté des installations (chauffe-eau, chaudière, insert, etc.). Inodore et incolore, une fois inspiré, il prend la place de l'oxygène dans le sang. 1 % de Co dans l'air tue en seulement 15 minutes.
  - Dans **60 % des cas d'intoxication par l'eau de Javel**, l'adulte avait versé le contenu du berlingot dans un récipient à usage alimentaire. *(Source : Etude 2006, CEPR)*

Les lieux à risques

- L'accident peut se produire dès que l'enfant est **proche ou au contact de l'eau** (baignoire, piscine, mer, cours d'eau, etc.), car le jeune enfant **peut se noyer en silence dans 20 centimètres** d'eau.
- Les risques d'étouffement, d'étranglement et d'intoxication pour un enfant existent dans de **nombreuses situations de la vie courante**, ne serait-ce qu'en avalant une olive, une cacahouète ou un fruit sec.

Divers conseils

- **Ne jamais laisser un enfant sans surveillance** lors de son bain et lui apprendre le plus rapidement possible à nager.
- Installer des **tapis antidérapants** ou des pastilles autocollantes dans la baignoire ou la douche.
- **Sécuriser la piscine** selon la nouvelle réglementation en vigueur par la mise en place d'une alarme, d'une bâche, de barrières de protection. Disposer d'une perche, d'une bouée et d'un téléphone à vos côtés.
- Près de la moitié des enfants décèdent ou restent gravement handicapés en cas de noyade, parce que les témoins n'ont pas réagi correctement ! **Il faut agir** avant l'arrivée des secours : sortir l'enfant de l'eau. Le réchauffer et le placer en position latérale de sécurité *(Source : Etude 2006, CEPR)*

Recommandations de l'expert Laurence PEROUEME, Présidente de l'association « Sauve qui veut ! »

« Personne n'est à l'abri d'un accident domestique qui résulte parfois d'un seul instant d'inattention ! C'est en informant de manière répétée le grand public que la plus grande prise de conscience du danger limitera les risques d'accidents, car l'enfant, imprévisible n'a pas conscience du danger, même âgé de 7 ou 8 ans. Les informations et les conseils de prévention délivrées par les professionnels de la santé, relayées sur le terrain concernant les risques de noyade sont mieux assimilés mais, il reste beaucoup de progrès à faire : le travail de prévention est capital sur le long terme »

Voiture n°4 : Les risques de chocs et de chutes



L'aventure de Marco

Au terme d'une nuit agitée, Marco est en proie à un dernier rêve vertigineux où se succèdent chutes et chocs : son vélo est plié en quatre, l'échelle est à l'envers, même l'escalier se retrouve au plafond. Heureusement, réveillé par sa mère, il écoute attentivement les multiples précautions qu'il doit adopter pour éviter ces accidents. Conscient des règles de prudence élémentaires, Marco est rassuré lors de son petit-déjeuner en famille : le danger, il suffit souvent d'y penser pour l'éviter !

Les chiffres annuels

- **60 % des accidents** de la vie courante sont des chutes, suivis des coups (18 %) *(Source : INVS - EPAC - Juillet 2006*).*
- **6 accidents de chutes sur 10 (dans l'escalier, d'une échelle ou d'un escabeau) arrivent aux enfants de moins de 10 ans**. Pour les enfants en bas âge, les chutes du transat de bébé, de la chaise haute sans sangle entre les jambes, de la table à langer quittée des yeux un instant entraînent 8 fois sur 10 des lésions à la tête.
- **20 % des victimes de chutes d'escalier ont moins de 4 ans** et provoquent des blessures à la tête dans 80 % des cas
- **Les chutes sont** aussi **la première cause de mortalité chez les seniors**. Deux millions de personnes de plus de 65 ans font une chute dans l'année, soit une personne sur 3. La chute représente 85 % des accidents de la vie courante des seniors, la majorité se produisant de plain-pied *(Source : Etude 2006, CEPR)*

Les lieux à risques

Après la **maison** (50 % des accidents), les **aires de jeux** (19 % des accidents), les **lieux publics** (12 %) et les **zones de transport** (11 %) sont les principaux pièges à éviter. Les activités de loisirs, sources principales de chocs, deviennent beaucoup moins dangereuses avec un minimum de précautions et d'équipements adaptés.

Divers conseils

- Placer une **barrière devant les escaliers**, s'assurer que l'échelle en bon état est stabilisée sur un sol non glissant, ne pas placer de meubles anguleux près du lit, ni de meuble sous la fenêtre.
- **Ne pas laisser un enfant seul sur la table à langer**
- Lors des déplacements dans les magasins, sur la chaussée, sur les aires de jeux (toboggan, balançoire, rollers, etc.), **surveiller de très près son enfant.**

LE TRAIN « LA VIE PLUS SURE » - INFORMATIONS PRATIQUES

Un itinéraire en 19 villes étapes

L'itinéraire de l'exposition « La Vie plus Sûre » compte 19 villes étapes.
Le train est inauguré en Gare de Lyon à Paris le 17 octobre et termine son tour de France le 21 novembre en gare de Beauvais.



Mardi 17 octobre - PARIS Gare de Lyon
Mercredi 18 octobre - PARIS St Lazare
Jeudi 19 octobre – LILLE

Mercredi 8 novembre - NICE
Jeudi 9 novembre – MARSEILLE

Vendredi 20 octobre – LENS
Samedi 21 octobre – METZ

Lundi 23 octobre – METZ
Mardi 24 octobre – TROYES
Mercredi 25 octobre – ORLEANS
Vacances scolaires
Samedi 4 novembre - LYON-PERRACHE
Dimanche 5 novembre - LYON-PERRACHE

Lundi 6 novembre - LYON-PERRACHE
Mardi 7 novembre - ST ETIENNE Châteaucreux

Vendredi 10 novembre – TOULOUSE-MATABIAU
Samedi 11 novembre – BORDEAUX

Lundi 13 novembre - LIMOGES
Mardi 14 novembre - LIMOGES
Mercredi 15 novembre - POITIERS
Jeudi 16 novembre - ANGERS
Vendredi 17 novembre - LE MANS
Samedi 18 novembre – ROUEN

Lundi 20 novembre - CAEN
Mardi 21 novembre – BEAUVAIS

L'entrée du train est gratuite et ouverte au public de 9h00 à 18h00 sans interruption lors de chaque étape

Pour tout savoir sur le train de la prévention des accidents de la vie courante, un site Internet est mis à la disposition du public

www.letrain.lavieplussure.com

Parents, enfants, instituteurs peuvent y trouver toutes les informations utiles pour bien préparer leur visite et réfléchir ensemble sur les dangers de la vie quotidienne à travers différentes rubriques :

- **Programmer sa visite**
  Présentation de l'exposition, itinéraire du train, horaires de chaque étape.
- **Visite guidée**
  Marco, héro de l'exposition, guide l'internaute dans une visite virtuelle de la 1ère édition La Vie plus Sûre.
- **Actualité**
  Pour être au fait de toutes les dernières actualités, les animations de chaque étape...
- **Alerte par e-mail ou par SMS de l'arrivée du train**
  Il suffit de saisir son adresse e-mail ou éventuellement son numéro de portable pour être alerté de l'arrivée du Train dans sa ville.
- **Le Blog**
  Les visiteurs réagissent sur l'exposition et font part de leur expérience sur le sujet des accidents de la vie courante ou leur prévention.

Le site Internet du Train « La Vie plus Sûre » propose aux internautes sourds et malentendants une traduction en **langue des signes** par le biais de vidéos en Langue des Signes Française (LSF).

Le train bénéficie d'un accès pour les personnes à mobilité réduite

Une rampe d'accès permet aux personnes handicapées de visiter facilement l'exposition.

LES INFORMATIONS ELEMENTAIRES DE LA PREVENTION

Les numéros d'urgence



■ Qui appeler ?

- Urgence médicale : SAMU **15**
- Sapeurs Pompiers : **18**
- Numéro unique européen : **112**

■ Que dire ?

- Le numéro de téléphone d'où vous appelez
- La localisation précise de l'accident
- La nature de l'accident
- Le nombre de personnes concernées
- L'état apparent des victimes
- Les premiers gestes effectués

La trousse familiale de secours

(Source : Etude 2006, CEPR)

■ Que comporte t-elle ?

- Un thermomètre médical,
- Une boîte plastique fermée comprenant une pince à échardes, une paire de ciseaux,
- Un flacon de savon liquide,
- Un flacon d'antiseptique non alcoolisé,
- Une boîte de pansements adhésifs tout prêts
- Une boîte de compresses de 5 ou 10 cm en sachets individuels,
- Des filets maille de taille variée,
- Une ou deux bandes de contention.

■ Quels médicaments ?

- Un produit contre la fièvre en dose adaptée à chaque membre de la famille,
- Un produit contre les douleurs sévères,
- Une pommade apaisante contre les piqûres d'insecte,
- Tulle gras pour les brûlures,
- Médicaments d'urgence prescrits par le médecin de famille (asthme, allergies,..),
- Doses individuelles de collyre désinfectant pour laver les yeux,
- Du sérum physiologique,
- Un pansement intestinal,
- De la crème solaire.

■ Comment ranger et conserver les médicaments ?

- Séparez vos médicaments et produits en trois groupes :

  - Les médicaments à usage interne (anti-douleurs, sirop, bains de bouche…).
  - Les médicaments à usage externe (désinfectants, produits contre les brûlures, piqûres d'insectes…).
  - Le matériel divers (thermomètre, pansements, ciseaux, …).
- Conservez les médicaments dans leur emballage et avec leur notice
- Ne mélangez pas les médicaments pour les adultes et ceux destinés aux enfants : un surdosage d'aspirine peut être très dangereux pour les enfants
- Triez votre pharmacie une fois par trimestre
- La pharmacie doit être installée en hauteur et fermée à clé, de façon à être hors de portée des enfants
- Elle doit être placée à l'abri de la lumière et de l'humidité, dans un lieu frais (de 15° à 22°).